

BULLETIN MUNICIPAL N°10
ÉTÉ 2017

L'ÉCHO **de la** **MECQUE**

POMAREZ, une petite ville à la campagne !

Le mot du Maire

Que la fête fut belle.



En ce premier juillet 2017, rendez-vous était donné à la population et à une palette d'invités, afin de venir célébrer la fin des travaux du bâtiment le plus emblématique de notre cité.

Le moins que l'on puisse dire est que cet événement a fédéré les forces vives de notre commune au delà de ce que l'on pouvait espérer.

Je tiens ici à remercier toute celles et tous ceux qui ont participé, sous quelque forme que ce soit, à la réussite de cette journée ainsi qu'à la tenue de l'exposition sur les thèmes relatifs à tout ce qui a pu se passer dans ce lieu mythique.

Merci aux associations qui ont délégué le personnel nécessaire à la logistique, cela, sans contre partie. Merci également aux employés communaux, tous services confondus, qui ont sacrifié une partie du week-end pour cette belle cause, dans les mêmes conditions.

Il reste à souhaiter bon vent à nos arènes. Qu'elles continuent à abriter de grands évènements, qu'elles persistent dans leur rôle de vitrine de notre commune.

Mais cela ne peut pas être de leur seul fait. Il leur faut en appui la volonté affichée et délibérée d'hommes et de femmes désireux de porter ces évènements, de les organiser, de les promouvoir, de mobiliser les bonnes volontés et d'intéresser un public le plus large possible pour que dans les gradins raisonnent les ovations, crépitent les applaudissements, et que le lendemain, avec un sentiment, de satisfaction, chacun puisse dire "j'y étais".

Claude LASSERRE

Comité de rédaction du bulletin municipal :

Joëlle Lagouardette, Anne Marie Destizons, Véronique Guilhorre, Maryse Duprat, Claire Courbaigts, Isabelle Pandeles, Jean-Jacques Bargeles, Claude Lasserre, Pascal Cassiau.

Commune infos

La Course des Pitchouns

Evènement désormais incontournable, la course des pitchouns, en principe le vendredi de Pentecôte, clôture une action conjointement menée par la Fédération Française de la Course Landaise et l'Inspection Académique des Landes.

Dans le cadre de la préservation de la langue gasconne et de notre tradition taumachique, les deux entités précitées s'adressent aux élèves élémentaires de notre secteur à travers un projet qui regroupe une cinquantaine de classes.

De février à mai, sous la houlette d'Anne Marie Lailheugue, enseignante détachée, et de David Laplace, missionnés par la FFCL, les élèves se retrouvent autour d'ateliers sur ces deux thèmes.

L'apothéose est donc le soir de la course dite des pitchouns où un millier d'enfants, accompagnés de leurs parents et grands-parents se pressent dans les gradins, vêtus de rouge et blanc.

La première partie leur est réservée et on peut voir là les prémices de gestes déjà maîtrisés face à une roue ou un ballon inoffensifs.

En deuxième partie, les écarteurs et sauteurs des formations officielles entrent en piste pour une démonstration fortement applaudie par toute cette jeunesse, survoltée par les airs judicieusement choisis et exécutée par l'harmonie pomarézienne.

Une soirée à ne pas manquer à l'avenir.



Commune infos



Fête des mères

Samedi 27 mai 2017, à la salle des fêtes, à l'occasion de la traditionnelle célébration de la fête des mères, M. Claude Lasserre, maire de Pomarez, entouré des membres de son Conseil Municipal, a adressé ses plus sincères vœux de bonheur aux nouveaux petits pomaréziens et pomaréziennes ainsi que toutes ses félicitations à leurs heureux parents.

Bien sympathique cérémonie pour un moment de convivialité qui a permis aux parents de faire connaissance.



Commune infos

Inauguration Carrefour Contact

Mardi 16 mai



C'est en nombre que les pomareziens et habitants des villages voisins sont venus découvrir leur nouveau CARREFOUR CONTACT.

Accueillis par Mr et Mme Michel, les nouveaux gérants et leur équipe, ils ont ainsi pu découvrir leur tout nouveau magasin rénové.

Plus spacieux et lumineux, la mise en avant des produits y est remarquable.

Lors des discours, Mr et Mme Michel se sont présentés et après avoir félicité le personnel du magasin pour son investissement lors de l'aménagement et remercié les officiels, c'est autour d'un magnifique buffet, accompagné d'une dégustation de produits de producteurs locaux, que la soirée s'est achevée.



Ouverture du funérarium

Samedi 17 juin 2017 a été inauguré le funérarium de Pomarez.

Mme PHILIPPE et son fils nous ont reçus Rue du Stade en présence de M. Romuald MONCHAUSSE, responsable du site de Pomarez.

Etaient présents à cette cérémonie, les maires des communes avoisinantes, le Cabinet d'infirmières, Monsieur LANUQUE, les responsables des obsèques de la Paroisse St Pierre des Luys et le Chef des Pompiers. Une visite des lieux a été faite : les locaux se composent d'une salle technique avec une chambre froide, des vestiaires non accessibles au public.

3 salons composés de mobilier clair et de décoration très sobre, une salle d'exposition de quelques cercueils ainsi qu'un petit magasin de plaques funéraires complètent l'ensemble ouvert au public.



Après le discours de M. PHILIPPE qui souhaite "à l'instar des services proposés dans le canton de Pouillon, j'ai voulu les étendre sur le secteur de Pomarez et répondre ainsi aux attentes de la population", Monsieur le Maire, Claude LASSERRE remercie le Ets PHILIPPE pour leur choix et rappelle que c'est effectivement un service public qui s'installe dans notre commune ; le ruban tricolore est coupé par Messieurs Michel PHILIPPE et Claude LASSERRE. La photo des personnalités symbolise cette inauguration.

Et bien sûr, le pot servi, très apprécié, accompagné d'excellents amuses-gueules, clôture cette matinée très chaude et ensoleillée.

Commune infos

Au soir du 23 juin on pouvait remarquer un attroupement devant le portail de l'école. Enfants, parents, enseignants et élus s'étaient rassemblés en ce lieu afin de découvrir une magnifique fresque réalisée par les écoliers.

Avec l'aide très avisée d'Isabelle Laguilhon, notre artiste locale, le mur d'enceinte de l'école a été joliment décoré par les élèves eux-mêmes, du dessin original, reproduit par Isabelle sur le mur, à la peinture de celui-ci.



La Fresque de l'école



Réalisée en catimini à l'abri des regards derrière une bâche, l'œuvre s'est dévoilée dans son intégralité ce soir là, devant les yeux ébahis de ceux qui n'étaient pas dans le secret.

Grande réussite issue de la complicité constructive entre les enfants, leurs maîtres, l'APE et les services techniques de la commune.

Cérémonie du 8 mai

Lundi 8 mai, les anciens combattants et la municipalité ont fêté le 8 mai 1945. Avec cérémonie au monument aux morts et vin d'honneur municipal présidé par le maire Claude Lasserre.



La fête des arènes

Samedi 1^{er} Juillet

Le premier juillet dernier était la date retenue par le conseil municipal pour l'organisation de l'évènement "Pomarez fête ses arènes".

Bien amenée par une pléiade d'élus et d'amoureux de notre commune et de son histoire, la préparation s'est étalée sur plusieurs mois, nécessaires essentiellement à la collecte des documents destinés à l'expo qui complétait cette fête.

Si la météo était capricieuse ce jour là, le soleil était dans tous les cœurs et la bonne humeur persista jusque tard dans la soirée.

La cérémonie inaugurale permit aux personnalités qui nous ont fait l'honneur de leur présence, de s'exprimer à l'issue du discours de M. le Maire.

Ainsi, tour à tour, M. Max Lacave, vice Pdt de la FFCL, Mme. Odile Lafitte, Vice Pdte du Conseil Départemental, représentant M. Xavier Fortinon excusé, Mme. Dany Michel, Sénatrice des Landes et M. Boris Vallaud, Député, mirent l'accent sur la valeur patrimoniale de ce bâtiment, sur la nécessité que représente sa conservation et sur le courage des élus pomaréziens pour avoir programmé ces travaux.

Assistaient également Mme Monique Lubin, représentant M. Jean Louis Carrère, Sénateur, et Didier Gaujacq, Conseiller Départemental remplaçant M. Henri Emmanuelli. M. Alain Rousset, Président de la région Nouvelle Aquitaine était excusé. Mesdames et messieurs les maires de notre communauté de commune étaient également présents, ainsi que la cuadrilla de Christophe Lacoste, invitée du jour et les quatre ganadéros et cuadrillas de



formelle. Mr Lucien Giudicelli, sous-préfet de Dax indisponible le matin, nous a rejoints en cours d'après-midi. Une délégation d'une vingtaine de Gildasiennes et Gildasiens nous ont également fait le plaisir de leur présence tout le week-end.

La population s'est aussi fortement mobilisée tout au long de cette journée, placée sous le signe de la musique, avec l'animation en continu par l'harmonie pomarézienne, et des plaisirs de la table par la dégustation de deux vaches (!) fournies par notre ganadéro local.

Bémol sur ce point, une des vaches devait être rôtie à la broche sur la place des arènes, mais la grisaille a obligé les cuisiniers à se retrancher à l'abri de la pluie (et des regards) contre la salle André Garbay. Plus de 1000 repas ont néanmoins été servis à cette occasion, à la satisfaction de tous les convives où presque, mis à part 2 ou 3 grincheux.

La partie course landaise fut rondement menée par Christophe Lacoste et sa cuadrilla, renforcée pour l'occasion par des éléments extérieurs, tous issus ou habitant notre commune.

Hélas, ce qui ne devait être qu'une fête s'est mal terminé pour Louis Giacomini, blessé au genou, obligé ainsi de mettre un terme à sa saison tauromachique.

Bilan somme toute très positif de cet engouement concernant nos arènes qui, en apparence, ne restera pas sans lendemain, des idées émergent, ici ou là, laissant à penser qu'il va se passer quelque chose dans les semaines ou mois à venir.



Reportage photos réalisé par Hélène Bernet et Jean-Claude DUPOUY, un grand merci à eux pour ce recueil de souvenirs. Plus de 1500 photos ont été prises.

Compte rendu du conseil municipal

Séance du 07 mars 2017

COMPTES ADMINISTRATIFS 2016

LOTISSEMENT DU PONT DU BOS

Section de fonctionnement

DEPENSES	Prévisions	Réalisations
6015 Terrains à aménager	100 000,00	0,00
7133 Variation des en-cours de production de biens	197 533,00	197 532,52
608 Frais accessoires sur terrains en cours d'aménagement	6 274,00	6 273,07
66111 Intérêts réglés à l'échéance	6 274,00	6 273,07
TOTAL	310 081,00	210 078,66

RECETTES	Prévisions	Réalisations
7133 Variation des en-cours de production de biens	303 807,00	203 805,59
796 Transferts de charges financières	6 274,00	6 273,07
TOTAL	310 081,00	210 078,66

Section d'investissement

DEPENSES	Prévisions	Réalisations
001 Solde d'exécution de la section d'investissement	35 855,00	35 854,52
040 Opérations d'ordre de transfert entre section	303 807,00	203 805,59
16 Emprunts et dettes assimilées	9 798,00	9 797,54
TOTAL	349 460,00	249 457,65

RECETTES	Prévisions	Réalisations
040 Opérations d'ordre de transfert entre section	197 533,00	197 532,52
16 Emprunts et dettes assimilées	151 927,00	0,00
TOTAL	349 460,00	197 532,52

Déficit d'investissement de 51 925,13 €

Le compte administratif présenté est adopté tel que ci-dessus par 18 voix.

Le déficit d'investissement constaté, soit 51 925.13 €, sera repris au budget primitif 2017.

Le compte de gestion établi par Mme le Percepteur, reprenant les mêmes écritures et résultats, est adopté à l'unanimité.

PHOTOVOLTAÏQUES ECOLES

Section de fonctionnement

DEPENSES	Prévisions	Réalisations
6061 Fournitures non stockables	60,00	57,13
61521 Bâtiments publics	1 000,00	0,00
6156 Maintenance	1 300,00	0,00
6215 Personnel affecté par la collectivité de rattachement 16	1 000,00	1 000,00
023 Virement à la section d'investissement	16 223,00	0,00
6811 Dotations aux amortissements sur immobilisations incorporell	5 570,00	5 569,21
658 Charges diverses de gestion courante	1,00	0,83
66111 Intérêts réglés à l'échéance	5 149,00	5 118,21
TOTAL	30 303,00	11 745,38

Compte rendu du conseil municipal

Séance du 07 mars 2017

PHOTOVOLTAÏQUES ECOLES

Section de fonctionnement

RECETTES	Prévisions	Réalisations
7011 Vente électricité	15 372,00	15 372,21
002 Excédent de fonct. Reporté N-1	14 931,00	14 931,70
TOTAL	30 303,00	30 303,91

Excédent de fonctionnement de 18 558,53 €

Section d'investissement

DEPENSES	Prévisions	Réalisations
2153 Installations à caractère spécifique	0,00	557,00
2313 Immobilisations corporelles	30 915,00	0,00
1641 Emprunts en euro	4 650,00	4 648,93
TOTAL	35 565,00	5 205,93

RECETTES	Prévisions	Réalisations
021 Virement de la section d'exploitation	16 223,00	0,00
28153 Amortissements	5 570,00	5 569,21
001 Excédent d'investissement reporté	13 772,00	13 772,02
TOTAL	35 565,00	19 341,23

Excédent d'investissement de 14 135,30 €

L'intégralité de l'excédent de fonctionnement, soit 18 558.53 €, sera repris au budget 2017 section de fonctionnement (c/002).

COMMUNE

Section fonctionnement

	Prévisions	Réalisations	Variations 2015/2016
Dépenses	1 572 350,00	1 356 425,24	
011 charges à caractère général	366 420,00	347 227,92	+ 4.57 %
012 charges de personnel et assimilés	591 000,00	589 742,82	-3.39%
65 autres charges de gestion courante	185 995,00	169 214,85	-24.02%
66 charges financières	57 481,00	54 273,02	
023 virement à la section d'investissement	358 012,00		
042 opé. d'ordre de transferts entre sections	13 442,00	195 966,63	

Diminution des dépenses réelles de 5.39 % par rapport à 2015.

Recettes	1 572 350,00	2 032 732,36	Variations 2015/2016
002 excédent reporté	123 967,00	123 966,62	
013 atténuations de charges	20 000,00	21 157,27	-21.36%
70 produits des serv. du domaine et ventes	109 900,00	109 505,91	-4.36%
73 impôts et taxes	889 214,00	908 487,18	+2.30%
74 dotations et participations	325 345,00	323 527,40	-6.87%
75 autres produits de gestion courante	86 260,00	90 253,11	-35.18%
76 produits financiers	6 274,00	6 294,00	
77 produits exceptionnels	1 100,00	441 166,86	
042 opé. d'ordre de transfert entre sections	11 000,00	8 374,01	
Excédent de fonctionnement : 676 307,12 €			

Augmentation des recettes réelles de 24.43% par rapport à 2015.

Compte rendu du conseil municipal

Séance du 07 mars 2017

Section investissement

Opérations	prévu	réalisé	RAR
Travaux divers chemins communaux			
-dépenses	110 000,00	31 720,40	78 279,00
-recettes			
Acquisition mat, out, mobilier			
-dépenses	42 500,00	38 470,01	4 028,00
-recettes			
Grosses réparations bât communaux			
-dépenses	131 237,00	96 959,35	34 277,00
-recettes			
Aménagement espaces verts			
-dépenses	4 000,00	1 221,27	2 778,00
Réfection arènes			
-dépenses	818 000,00	243 697,65	574 302,00
-recettes	732 838,00	42 019,20	690 130,00
Chauffage Hall des sports déficit d'investissement: 299 748,88 €			
-dépenses	10 000,00	499,39	9 500,00
-recettes			
réfection mise aux normes sanitaires hall			
-dépenses	3 500,00	0,00	3 500,00
-recettes			
Opérations financières			
Dépenses	555 329,00	500 680,02	
001 déficit investissement reporté	241 567,00	241 566,40	
040 opération d'ordre de transfert entre sections	11 000,00	8 374,01	
041 opérations patrimoniales	94 834,00	94 833,30	
16 emprunts et dettes	156 001,00	155 906,31	
27 autres immo. Financières	51 927,00		
Recettes	941 728,00	630 033,21	
024 produits de cessions	180 000,00		
040 Opérations d'ordre de transfert entre sections	13 442,00	195 966,63	
041 opérations patrimoniales	94 834,00	94 833,30	
10 dotations, fonds div. et réserves	285 642,00	286 936,54	
16 emprunts et dettes		480,00	
27 autres immobilisations financières	9 798,00	9 797,54	
021 Virement section fonctionnement	358 012,00		
TOTAL Dépenses :	1 674 566,00	913 248,09	706 664,00
Recettes :	1 674 566,00	630 033,21	690 130,00
Déficit		283 214,88	16 534,00

Déficit d'investissement : 299 748,88 €

Compte rendu du conseil municipal

Séance du 07 mars 2017

Les ratios suivants ont été communiqués par la Perceptrice, comptable de la collectivité :

-Capital annuel de la dette/CAF brute : il s'élève à 0.21 contre 0.81 en 2015 et 0.34 en 2014. Plus le ratio est inférieur à 1, plus la marge est grande pour constituer de l'autofinancement.

-Annuité de la dette/recettes de fonctionnement : (contre 0.21 en 2015 et 0.12 en 2014). L'annuité de la dette représentant 136 € par habitant.

-Encours de la dette/CAF brute : 1.64 (contre 4 en 2015 et 4.08 en 2014). L'encours de la dette représentant 787 € par habitant.

-Encours de la dette/recettes de fonctionnement : nombre d'années que la collectivité mettrait à se désendetter si elle affectait la totalité de ses ressources de fonctionnement au remboursement de la dette : 0.64 (contre 0.84 en 2015 et 1.02 en 2014).

Pour Jean-Claude HAYET, ces ratios sont cependant faussés par d'importantes recettes exceptionnelles perçues en 2016, mais tout de même meilleurs qu'en 2015.

PROJET DE SITE INTERNET

Lors de sa réunion du 16 mars dernier, la commission a défini la structure du site internet de la commune. Des groupes internes de travail recueilleront les informations à y diffuser, pour une transmission très rapidement au prestataire, la société Computerun. Une première ébauche sera présentée lors d'une réunion spécifique.

RECENSEMENT DES SITES REMARQUABLES POUR LE PLUI

Mr le Maire informe que seulement quarante-trois logements vacants sont recensés à ce jour (contre 79 en 2013).

Il ajoute qu'il convient de recenser les sites remarquables sur la commune pour inscription dans le PLUI, après s'être informés des contraintes qui en découleraient. Aujourd'hui deux sites, à savoir deux arbres, subsistent dans le PLU de la commune. Pour Mr le Maire, le puits sur le terrain communal, acquis auprès de PECOTCHE, est aussi à ajouter à ces deux éléments remarquables du paysage. Francis DARMAILLAC, présent dans le public et autorisé à intervenir, précise qu'il a recensé une dizaine de pins parasols, des platanes et diverses allées arborées. Il tient son rapport à la disposition des élus.

TRAVAUX DES ARENES

Le bardage est pratiquement posé en totalité. Les services techniques ont remplacé plusieurs portes extérieures. Les élus acceptent de supprimer les portes blindées des anciennes chambres froides et d'étudier la mise en place d'une aération de ces locaux mis à disposition d'associations.

Mr le Maire fait part de la proposition de l'entreprise DECO-CHALOSSE, titulaire du lot « Peinture de la maçonnerie » de repeindre, outre les numéros des places et les lettres de chaque rangée de gradin (tel que prévu dans le cahier des charges du marché), l'intégralité de l'assise, en gris, et ce dans un souci d'esthétique afin d'effacer les limites de places actuelles détériorées, pour un supplément de 2 240 € HT. L'assemblée donne son accord.

Afin d'éviter au vent de s'engouffrer par le vide au dessous des arceaux, côté place, Jean-Claude HAYET demande si une solution ne pourrait être trouvée pour le combler, et ce sans pour autant défigurer cette façade. Pour Jérôme ROBILLARD, les arènes étant soumises à la réglementation des enceintes couvertes, une solution de fermeture semblerait difficilement acceptable du point de vue de la sécurité. Affaire à suivre.

Sur la proposition de Jérôme ROBILLARD, il est décidé de remplacer les hublots d'éclairage extérieurs, celui-ci se chargeant de solliciter un devis, étant précisé que ceux cassés lors des travaux seront remplacés par l'entreprise en cause.

Mairie.

PROJET CHAUFFAGE ECOLE

Mr le Maire précise qu'il n'est pas favorable, d'un point de vue esthétique, à un bardage en bois de la chaufferie proposé par l'architecte, d'autant plus qu'il génère un surcoût de 7000 € par rapport à un enduit estimé à 5 000 €. Les élus se rangent à cet avis. Il sera demandé à l'architecte de revoir le permis de construire, qui sera déposé sous peu pour transmission au service instructeur, en ce sens.

Compte rendu du conseil municipal

Séance du 07 mars 2017

PROJET DE LOTISSEMENT

L'estimation de Mr LAGOUTE, du Cabinet ARGEO, pour le lotissement de Poursicam, comprenant huit lots de 550 à 1050 m², est de l'ordre de 247 000 € T.T.C., la réalisation d'un rond-point (environ 50 000 €) sur l'avenue du Marsan pour sa desserte étant comprise. Les élus devront se prononcer sur la réalisation ou pas de cet ouvrage. Mr le maire précise que le prix de vente s'élèverait à 72 €/m² pour un équilibre total du budget par le seul produit des ventes. Ce prix du m² serait diminué de 7,60 € si le rond-point était exclu de cette opération. Le réseau principal d'eau potable sera pris en charge par le Syndicat des Eschourdes, le réseau d'assainissement collectif par le budget annexe de la commune compétent, ce qui devrait encore minorer quelque peu le prix du m².

Jean-Claude HAYET aborde le problème de la TVA. Des renseignements seront pris auprès des services fiscaux sur les modalités de récupération de la TVA sur les travaux et l'application d'une TVA à la marge sur la vente des terrains.

Il sera demandé à Mr LAGOUTE d'affiner son projet, Mr le Maire ajoutant qu'une consultation d'entreprises pourrait tout de même être lancée avec possibilité de ne pas y donner suite si les offres trop onéreuses ne permettaient pas un prix de vente raisonnable du m².

PROJET DU LOTISSEMENT DU PONT DU BOS

L'esquisse du lotissement du Pont du Bos, réalisée par le Cabinet LE DEUN, est présentée aux élus : 15 lots d'une surface allant de 361 m² à 947 m², avec en son centre, un jardin partagé. L'estimation n'a pas encore été faite par le géomètre.

Sur la proposition des deux géomètres, une réunion avec tous les responsables de réseau sera programmée le même jour afin d'avoir leurs avis sur ces deux projets.

ACQUISITION D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE

Suite à la demande de l'Harmonie, l'achat de trois instruments de musique (une flûte traversière, une clarinette et un piccolo) sera préfinancé par la commune afin de bénéficier d'une subvention du Conseil Départemental et du FCTVA. La commune se retiendra la différence sur la subvention octroyée en 2017 à l'association.

PROJET DU 1ER JUILLET

Divers groupes de travail, composés d'élus et de pomaréziens volontaires, se sont constitués pour recueillir les diverses informations pour l'exposition sur la Course Landaise à POMAREZ, le 1er juillet prochain. Ceux-ci seront conviés à une nouvelle réunion le 27 mars prochain. Mr le Maire ayant eu vent de plusieurs projets, sans que les coûts n'en soient cependant annoncés, il précise que l'enveloppe budgétaire sera fixée en fonction de l'impact que revêtira cet événement sur la commune de POMAREZ. Francis DARMAILLAC, invité à intervenir, informe d'un projet vidéo de la Communauté de Communes, l'Office de Tourisme et du Conseil Départemental, comprenant une partie sur la course landaise à POMAREZ. Il ajoute que Bruno RAUNIER d'EUROFILM pourrait organiser l'exposition. La Commission Communication se réunira le 13 mars prochain à 20 h 30 pour discuter des actions de communication à mettre en place autour de cette journée. Il sera demandé à Bruno RAUNIER d'y assister. Les convocations des réunions des divers groupes de travail seront envoyées par la Mairie.

QUESTIONS DIVERSES

- Mr le Maire donne lecture d'un courrier de l'inspection académique sur le projet de la carte scolaire. Didier MERRIEN précise que le Cycle 2 bénéficiera d'un demi poste en surnombre pour dispenser des cours sur les fondamentaux (maths et français).
- Mr le Maire signale qu'il a informé le Président de l'Association des Maires des Landes de son opposition à la signature de la Convention Ruralité dans les Landes.
- Mr le Président de la Gymnastique pomarézienne fait part de l'exiguïté de la salle des fêtes vu les effectifs nombreux lors des divers cours et se porte candidat si une salle plus grande venait à être disponible. Mr le Maire précise qu'à l'heure actuelle aucun espace plus spacieux ne peut être proposé.
- Le projet de réhabilitation des sanitaires du hall des sports est estimé par le bureau Partec Etud à 26 500 € H.T.
- La prochaine réunion du Conseil Municipal aura lieu le 20 mars à 20 h 30 pour l'adoption du Projet d'Aménagement et de Développement Durable du PLUi, les responsables de la Banque Postale intervenant auparavant pour exposer les offres et actions de leur organisme.
- Les élus et la secrétaire de mairie sont conviés à l'une des deux réunions de la Communauté de Communes pour présentation du Projet d'Aménagement et de Développement Durable du PLUi, soit le 14 mars à Nassiet, soit le 16 mars à Castelsarrazin, à 20 h.

Compte rendu du conseil municipal

Séance du 20 mars 2017

INTERVENTION DE REPRESENTANTS DE LA BANQUE POSTALE

Mr le Maire présente Armelle ARICKX et Dominique METAIS, représentants de la Poste, venus à la demande des élus, exposer leurs arguments de motivation quant à la suppression d'un jour d'ouverture du bureau de Poste, à savoir le samedi, l'assemblée s'y étant opposée lors d'une précédente réunion.

Mr METAIS fait l'historique de cette administration datant du 15^{ème} siècle, et son évolution en 1990 par une transformation en société anonyme, d'après un projet de loi de Paul QUILES, supprimant ainsi son monopole, celle-ci continuant cependant d'assurer quatre missions de service public dont le transfert de la presse et la distribution du courrier six jours sur sept.

Le développement du numérique met à mal la distribution du courrier et les opérations bancaires de la Poste, qui se voit contrainte de s'adapter par la création, d'ici quelques mois d'une banque en ligne complète, par la poursuite des travaux de partenariat avec des communes (comme celle de TILH), par une réduction de la palette des opérations et services dans les petits bureaux (conseillers financiers, conseillers en patrimoine).

Pour une commune moyenne comme la nôtre cette adaptation passe par une réduction de l'amplitude de l'horaire d'ouverture (contribution supérieure au coût des prestations réelles) en raison de la baisse de fréquentation constatée depuis quelques années.

Le volume horaire hebdomadaire d'ouverture est de 33h30, de 8h30 à 12h et de 14h à 16h30 du lundi au vendredi et le samedi de 8h30 à 12h. Suite à un accord d'entreprise avec les agents, ces derniers ont droit à deux jours consécutifs et pleins de repos. Une fermeture le lundi est proposée avec des plages horaires de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h ramenant ainsi le volume d'ouverture hebdomadaire à 31h. La réalisation d'économies permettra à la Poste de développer de nouveaux services, garants de son avenir.

Mr METAIS souligne l'engagement de la Poste dans le développement durable (timbre vert avec une distribution en 48h, acheminement du courrier par train électrique (moins d'avions) afin de diminuer l'empreinte carbone.

Christian LASSERRE fait remarquer l'importance des activités sur POMAREZ, CASTELNAU et DONZACQ. Pour Mr METAIS, quatre points Poste sont un rayon de 10 kilomètres.

Pour Jean-Claude HAYET, la Poste a le devoir de se mettre à la portée des activités économiques de nos communes riches en entreprises (agroalimentaire, BTP...) et services.

Une proposition d'ouverture le lundi, en novembre et décembre, est évoqué par les intervenants, pour ne pas pénaliser les conserveurs en fin d'année.

Jean-Claude HAYET ajoute qu'en raison de l'importance de l'activité économique sur notre commune, une fermeture toute la journée du lundi à POMAREZ et le samedi matin sur AMOU n'est pas logique.

Aussi Mme ARICKX propose de formuler une nouvelle proposition de fermeture sur le samedi matin, les élus faisant savoir une préférence pour des plages d'ouverture de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h.

Affaire à suivre.

Mr le Maire remercie Mme ARICKX et Mr METAIS pour leur intervention. Ceux-ci se retirent.

DEBAT SUR LE PROJET D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DURABLE DU PLUi

Le projet d'aménagement et de développement durable du PLUi valant programme local de l'habitat a été exposé aux élus lors de deux réunions organisées la semaine passée par la Communauté de Communes.

Monsieur le Maire rappelle les objectifs du PLUi-H inscrits dans la délibération du 1^{er} décembre 2015, à savoir :

Répondre aux 4 enjeux suivants et la volonté des élus de valoriser l'attractivité du territoire tout en préservant sa qualité de vie :

- Structurer l'offre économique du territoire ;
- Adapter la gamme de services et de commerces aux besoins de la population ;
- Accueillir de nouveaux habitants dans un objectif de gestion raisonnée de l'espace ;
- Préserver et affirmer l'identité du territoire

Compte rendu du conseil municipal

Séance du 20 mars 2017

Les objectifs du Plan Local d'Urbanisme intercommunal sont les suivants :

- Anticiper l'avenir économique du territoire en menant une politique de réserve foncière stratégique ;
- Pérenniser la vocation agricole du territoire en anticipant les mutations actuelles ;
- Développer le potentiel touristique du territoire dans le but de structurer un produit touristique rural ;
- Faciliter les déplacements en direction des bassins d'emplois et de services voisins et en interne à la Communauté de Communes.
- Maintenir l'offre commerciale de « centralité » à l'échelle des communes structurantes (Amou et Pomarez) et assurer des services commerciaux, éventuellement itinérants, sur les communes intermédiaires /d'équilibre du territoire.
- Atteindre à long terme une couverture du territoire en Très Haut Débit.
- Permettre à chaque commune de se développer en tenant compte de ses capacités d'urbanisation.
- Se doter d'une stratégie foncière à long terme.
- Privilégier l'accueil des nouveaux habitants au niveau des bourgs.
- Favoriser le parcours résidentiel au sein du territoire, et la construction de logements en adéquation avec les besoins de la population.
- Préserver les espaces naturels, agricoles ainsi que la qualité paysagère.
- Préserver le patrimoine urbain et architectural.

Monsieur le Maire rappelle les enjeux issus de la phase de diagnostic.

Il rappelle la place centrale du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) au sein du Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant Programme Local de l'Habitat (PLUi-H) ; PLUi-H qui déclinera la politique de développement et d'aménagement, et qui définira les règles d'occupation du sol, au travers de son règlement, de ses documents graphiques, des Orientations d'Aménagement et de Programmation, et du Programme d'Orientations et d'Actions, sur l'ensemble du territoire communautaire.

Monsieur le Maire indique que le PADD repose sur un diagnostic revisité au regard des nouvelles réglementations en vigueur (Grenelle de l'Environnement, Loi ALUR, etc...).

La prochaine étape de l'élaboration du PLUi-H consistera en la traduction de ce PADD dans le règlement et ses documents graphiques, les Orientations d'Aménagement et de Programmation, et le Programme d'Orientations et d'Actions.

Monsieur le Maire détaille ensuite les choix et orientations générales retenus par le PADD. Ils s'organisent de la manière suivante :

Un objectif global pour le PLUi-H a été défini, à savoir accueillir de nouvelles populations sur l'ensemble des 16 communes dans un objectif de gestion durable et de dynamisation de l'ensemble du territoire en permettant à chaque commune de se développer tout en tenant compte de ses capacités d'urbanisation.

Pour cela 3 axes d'intervention sont proposés :

- **Axe 1** : structurer l'offre économique du territoire par le maintien d'un tissu riche de petites structures artisanales et agricoles, et la création de zones d'activités de portée communautaire ;
- **Axe 2** : Proposer un cadre de vie adapté aux besoins de la population en termes de services, de commerces et d'équipements dans un but de redynamisation des centres-bourg ;
- **Axe 3** : Préserver le paysage et l'environnement, garants de l'identité rurale territoriale.

Mr le Maire précise que le Conseil Municipal de chaque commune de la Communauté doit débattre sur le projet d'aménagement et de développement durable (PADD), sans que ce débat n'aboutisse cependant sur un vote.

Ainsi les conseillers sont amenés à s'exprimer pour donner leur point de vue sur les orientations générales du PADD. Les élus partagent les orientations qui y sont fixées.

Ce document sera présenté aux citoyens lors de deux réunions publiques, l'une à AMOU le 29 avril, l'autre à POMAREZ, le 27 avril.

Compte rendu du conseil municipal

Séance du 20 mars 2017

CREATION VOIE PIETONNE

Ludovic NOUGARO fait part des devis qu'il a sollicités pour la continuité de la voie piétonne, avenue de la Course Landaise, permettant ainsi aux habitants de cet axe de rallier le bourg en toute sécurité.

La première tranche, de l'entrée de Carrefour Market. jusqu'à l'impasse de Monet de Bayle, est estimée par l'entreprise BAUTIAA à 60 000 € T.T.C., la seconde, jusqu'à la future maison de retraite, à 47 000 € T.T.C. Cette opération visant à assurer la sécurité des usagers lors de leurs déplacements vers le centre du village, une subvention de 13 500 € maximum sur un plafond de travaux de 45 000 € peut être octroyée au titre des amendes de police. Il précise qu'il serait cependant judicieux de réaliser les deux tranches de travaux simultanément, et non sur deux ans, afin de profiter de ces prix avantageux du fait de la présence de l'entreprise, dans les jours qui viennent, pour l'aménagement de l'accès à la maison de retraite. Les élus donnent leur accord sur l'intégralité de l'opération, étant rappelé que la réalisation de trottoirs devant l'habitation de Mr BRUZACQ sera, dans le même temps, réalisée. La subvention de 13 500 € au titre des amendes de police sera sollicitée. Ces travaux, d'une durée d'un mois, débiteront courant semaine prochaine.

QUESTIONS DIVERSES

- Mr le Maire informe de la location à Mr VIEILLE, à compter du 20 mars, de l'appartement communal sis au 91 rue de la gendarmerie, moyennant un loyer de 480 €. Il ajoute que deux acquéreurs potentiels se sont déclarés, l'un pour la maison de l'ancienne gendarmerie et l'autre pour les appartements. Affaire à suivre.
- Dans un souci de simplification pour les parents, l'assemblée approuve la fiche commune à l'inscription des enfants à l'école, à la garderie et à la cantine scolaire.
- Mr le Maire informe de la visite dernièrement d'Alain ROUSSET, Président de la Région Nouvelle Aquitaine, accompagnés d'élus du département (Odile LAFITTE, Stéphane DELPEYRAT et Arnaud TAUZIN), aux Etablissements TREMONT afin de mesurer les difficultés rencontrées par les entreprises de la filière impactées par la crise aviaire.

Compte rendu du conseil municipal

Séance du 11 avril 2017

TRAVAUX ARENES : SUPPLÉMENTS

Des travaux supplémentaires sont nécessaires sur trois lots. L'assemblée accepte, à l'unanimité, de passer les avenants ci-dessous :

- Lot maçonnerie : Sarl CESCUTTI, supplément de 730.33 € HT portant le montant du marché à 42 868.91 € HT soit 51 442.69 € TTC

- Lot Peinture /maçonnerie : Sarl DECO CHALOSSE
 - supplément de 5347.40 € HT pour la peinture des gradins
 - supplément de 350 € HT pour la peinture des lampes extérieuresportant le montant du marché à 60 657.03 € HT soit 72 788.44 € TTC

- Lot électricité : Sa SEFTI
 - supplément de 1156 € HT pour la pose de luminaires extérieurs
 - supplément de 2248.04 € HT pour le remplacement de blocs de sécuritéportant le montant du marché à 12 777.58 € HT soit 15 333.10 € TTC.

L'entreprise LOCATELLI 1 (lot 8 peintures industrielles) n'ayant pas donné suite aux diverses relances du maître d'œuvre concernant une réalisation des travaux selon les conditions prévues dans son marché, ce dernier a bloqué sa dernière facture de l'ordre de 40 000 €.

Les travaux touchent à leur fin, les arènes reprenant leur physionomie d'origine avec la mise en place des figurines sur chaque escalier ce matin-même.

La réinstallation de l'éclairage de sécurité est imminente. Enfin l'entreprise INEO terminera ce vaste chantier début mai avec la remise en place de l'éclairage.

Jean-Claude HAYET rappelle sa demande de fermeture de l'entrée au dessus de l'escalier central. Jérôme ROBILLARD évoque une éventuelle solution, pour une fermeture occasionnelle, consistant en la pose d'un système de lames rabattables sur l'axe de la ferme, procédé qui reste à affiner et à chiffrer. Il propose qu'il en soit discuté avec la Commission de Sécurité, lors de son passage, pour connaître les contraintes d'une fermeture sur ce bâtiment.

TRAVAUX DE BATIMENTS

Après recensement des travaux à entreprendre sur 2017 et discussion, les élus optent pour :

- la reprise des vestiaires du basket,
- la rénovation des sanitaires de l'entrée du hall des sports,
- revêtement en résine de la terrasse ouverte du Belvédère,
- mise en place d'une gouttière sur l'auvent de l'école,
- l'aménagement d'une cuisine à la salle du Belvédère dans la pièce entre la médiathèque et la salle de réunion, permettant aux associations et particuliers d'y organiser plutôt que dans la cantine scolaire, des repas de 60 à 80 personnes. Une enveloppe de 67 000 € sera inscrite au budget et une consultation pour la maîtrise d'œuvre sera lancée.
- la rénovation et le chauffage des WC extérieurs de l'école, Jérôme Robillard soulignant que leur mise en accessibilité est déjà prévue dans l'ADAP. Mr le Maire soumet leur éventuelle délocalisation dans le bâtiment à usage de stockage, ce qui permettrait un chauffage par la chaufferie bois toute proche. Il sera fait appel à un maître d'œuvre par une consultation, pour étudier une solution.
- la peinture extérieure du bâtiment abritant les classes dernièrement créées face à la place
- la réalisation d'un bâtiment de stockage à l'arrière du hall des sports quand la chaufferie bois sera faite

TRAVAUX VOIRIE

La création de la voie piétonne, avenue de la Course landaise, pour permettre aux habitants des lotissements situés sur cet axe de rallier, en toute sécurité, les commerces et services du centre bourg -et inversement-, est en cours d'exécution. Sur la proposition de Ludovic NOUGARO, l'assemblée décide, de mettre en place, devant chaque entrée de maison (au nombre de huit), deux plots et ce, afin d'y éviter le stationnement de véhicules et entraver la circulation piétonne sur cette voie. Coût : 9 500 € T.T.C. Trois bancs seront également installés le long de cette voie ; quatre candélabres, déplacés par le SYDEC, pour une participation communale de 1 340 €.

Les élus valident aussi la réalisation d'un enrobé sur le parking du stade, comprenant la mise en accessibilité des infrastructures, comme prévue dans l'agenda d'accessibilité, pour un montant de 39 000 € T.T.C.

Compte rendu du conseil municipal

Séance du 11 avril 2017

ACQUISITION DE MATERIELS DE DESHERBAGE

Monsieur le Maire fait le point sur l'avancement de l'étude, confiée au bureau d'études Territori, relative au plan ZERO PHYTO interdisant l'usage des désherbants, avec la mise en place d'un plan de désherbage et une préconisation du matériel à acquérir, subventionné à hauteur de 70 % par l'Agence de l'Eau et 10% par le Conseil Départemental :

Brosse de désherbage, désherbeur à air chaud, débroussailleuse inversée : 9 570 € T.T.C.

Balayeuse : 14 750 € H.T

Ce dossier reste à finaliser par le bureau d'études.

DELEGATION DE SIGNATURE MARCHES CHAUFFERIE BOIS

L'ouverture des plis concernant les marchés pour la chaufferie bois est fixée au 02 mai à 09 h et la restitution de l'analyse des offres, par le bureau d'étude BETOM, le 12 mai. Le début des travaux est programmé au 29 mai. Aussi le Conseil Municipal délègue à Mr le Maire la signature de ces marchés estimés à plus de 270 000 € H.T., la délégation dont il bénéficie actuellement étant limitée à un montant de 207 000 € H.T.

CREATION D'UN ESPACE NUMERIQUE POUR LES DEMANDES DE CARTE D'IDENTITE

Monsieur le Maire informe l'assemblée que le ministre de l'intérieur a décidé que les mairies volontaires pourront proposer, via un équipement relié à internet, la pré-demande en ligne de carte nationale d'identité et de passeport, préfigurant ainsi le service qu'elles pourront offrir ultérieurement d'accès aux téléprocédures relatives aux permis de conduire et certificats d'immatriculation. L'acquisition des équipements nécessaires peut bénéficier, sur 2017, de la Dotation d'équipement des territoires ruraux « Espaces numériques ».

Considérant qu'il convient, dans un souci du maintien de la proximité du service public, afin de pallier les difficultés rencontrées par les administrés non rompus à l'usage des procédures dématérialisées et/ou non équipés de l'outil informatique et d'un accès au numérique, de créer un espace numérique, permettant dans un premier temps la pré-demande en ligne des cartes nationales d'identité, le secrétariat étant ouvert 6 jours sur 7, avec une amplitude horaire importante.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, se porte volontaire pour la création d'un espace numérique pour la pré-demande en ligne des cartes nationales d'identité et sollicite une subvention de 80 %, au titre de l'appel à projet complémentaire pour la Dotation d'équipement des territoires ruraux 2017 relatif aux « espaces numériques », sur les équipements à acquérir.

BUDGET PRIMITIF 2017

Lotissement de POURSICAM

Le budget tel que présenté ci-dessous est accepté à l'unanimité.

SECTION INVESTISSEMENT

DEPENSES	PREVISIONS	RECETTES	PREVISIONS
1641 Emprunts	200 000	040-3351 Terrains	370 228
040-3351 Terrains	170 228		
TOTAL	370 228	TOTAL	370 228

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES	PREVISIONS	RECETTES	PREVISIONS
6015 Terrains à aménager	200 000	042-7133 Variation des encours	370 228
042-7133 Variation des encours	170 228		
TOTAL	370 228	TOTAL	370 228

Compte rendu du conseil municipal

Séance du 11 avril 2017

Lotissement du PONT DU BOS

Le budget tel que présenté ci-dessous est accepté à l'unanimité.

SECTION INVESTISSEMENT

DEPENSES		RECETTES	
168748 Autres communes	10 178	1641 Emprunts	267 997
040-3355 Travaux	409 699	040-3355 Travaux	203 806
Déficit reporté	51 926		
Total	471 803	Total	471 803

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES		RECETTES	
011-6015 Travaux	200 000	042-7133 Variation des en-cours	409 699
66-66111 Intérêts	5 893	043-796 Transfert des charges fin.	5 893
042-7133 Variation des en-cours	203 806		
043- 608 Frais accessoires	5 893		
Total	415 592	Total	415 592

Les maîtres d'œuvre organiseront prochainement une réunion avec les services de l'Etat pour convenir de la configuration et des conditions de réalisation de ces deux lotissements.

PHOTOVOLTAIQUE DES ECOLES

Le budget tel que présenté ci-dessous est accepté à l'unanimité.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES		RECETTES	
Libellés	Prévisions	Libellés	Prévisions
011-6061 Fournitures non stockables	60	70-7011 Vente électricité	17 292
011-61521 Entretien, réparations bâtiments publics	1 000		
011-6156 Maintenance	800	002 Résultat reporté	18 559
012 Charges de personnel et frais assimilés	2 000		
66-66111 Intérêts	4 900		
023 Virement à la section d'investissement	21 091		
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	6 000		
TOTAL	35 851	TOTAL	35 851

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES			RECETTES		
Libellés	R à R	Prévisions	Libellés	R à R	Prévisions
1641 Remboursement capital emprunt		4 900	001 Excédent reporté		14 135
21-2153 Installations à caractère spécifique		36 326	28153 Installations à caractère spécif.		6 000
			021 Virement Section investissement		21 091
TOTAL		41 226	TOTAL		41 226

Compte rendu du conseil municipal

Séance du 11 avril 2017

ASSAINISSEMENT

Avec l'extinction des amortissements sur subventions qui généraient un produit conséquent de fonctionnement, l'équilibre de cette section est depuis l'an passé mis à mal. Monsieur le Maire soumet deux options pour y remédier, soit une augmentation de la surtaxe communale, soit l'instauration de la taxe sur les raccordements, précisant que la plupart des communes a recours à cette dernière solution, pour des montants très variables de l'une à l'autre (de 800 à 8 000 €). Sur sa proposition, l'assemblée décide de délibérer sur l'instauration de cette taxe lors de la prochaine réunion et, dans l'attente de ses effets sur le budget, de réduire pour 2017 la dotation aux amortissements en la ramenant de 49 800 € à 24 800 €.

Le schéma directeur en cours déterminera probablement des travaux à entreprendre sur le réseau et la station.

Les élus acceptent à l'unanimité le budget tel que présenté ci-dessous.

SECTION FONCTIONNEMENT

DEPENSES	LIBELLE	Budget antérieur	Réalisations	Voté
11	Charges à caractère général	500		500
12	Charges de personnel et frais assimilés	822		3 120
66	Charges financières	5 160		3 950
023	Virement à la section d'investissement			15 670
042	Opération d'ordre de transfert entre sections	49 800		24 800
	TOTAL	56 282		48 040

RECETTES

74	Subventions d'exploitation	10 433		10 440
75	Autres produits de gestion courante	37 600		37 600
	TOTAL	48 033		48 040

SECTION INVESTISSEMENT

Programmes	DEPENSES		RECETTES	
	Reste à Réaliser	Voté	Reste à Réaliser	voté
Travaux sur réseaux				
2158 Installations	20 597	15 000		
Diagnostic réseau et station d'épuration				
2315 Installations, matériel et outillage techniques		28 552		
Opérations financières				
1641 Caisse de dépôts et consignations		27 900		
1391 Subvention d'équipement				37 476
021 Virement de la section de fonctionnement				15 670
28156 Matériel spécifique d'exploitation				24 027
28158 Autres				773
1068 Autres réserves				543
001 Excédent antérieur reporté				13 560
TOTAL	92 049		92 049	

Compte rendu du conseil municipal

Séance du 11 avril 2017

COMMUNE

Monsieur le Maire commente l'état de notification des trois taxes (foncier bâti, foncier non bâti et habitation) communiqué par les services fiscaux. Le produit attendu connaît une légère augmentation par rapport à celui de 2016. Les élus décident, à l'unanimité, de reconduire les taux de 2016, générant les recettes fiscales estimées à 615 200 €, dont 46 179 € d'allocations compensatrices :

	Taux	Bases	Produit
Taxe d'habitation	14.00 %	1 572 000	220 080 €
Taxe foncière (bâti)	17.04 %	1 727 000	294 281 €
Taxe foncière (non bâti)	54.88 %	99 600	54 660 €
			569 021 €

Les subventions communales 2016 sont reconduites pour 2017. La subvention du Comité des Fêtes est cette année augmentée de 1000 € pour compenser les frais qu'il engagera pour la course landaise organisée lors de l'inauguration des arènes le 1er juillet. De plus, pour des commodités de paiement, celle de l'USP est quant à elle majorée de 5 000 €, cette association assurant l'intendance des repas avec mise à disposition d'une urne pour une participation libre. Le bénéfice éventuel étant reversé à la commune l'an prochain. Une subvention de 500 € est octroyée à l'association OCTOFOLIES (créée par la fratrie GUILHEM DUCLEON et dont le siège social est sur la commune) pour l'organisation d'un concert courant juillet dans le hall des sports.

Les élus, à l'unanimité, acceptent le budget ci-dessous.

SECTION FONCTIONNEMENT

DEPENSES		RECETTES	
011 Charges à caractères	395 550	013 Atténuations de charges	12 000
012 Charges de pers. et frais assimilés	613 132	70 Prod. des serv. du domaine, vente	110 800
65 Autres charges de gestion cour	184 322	73 Impôts et taxes	876 036
66 Charges financières	55 031	74 Dotations et part.	321 414
67 Charges exceptionnelles	265		
023 Virement section invest.	539 647	75 Autres prod. de gest. cour.	84 100
042 Opé. d'ordre de transfert entre sect.	13 980	76 Produits financiers	5 893
		77 Produits exceptionnels	8 125
		042 Opé. d'ordre de transfert entre section	7 000
		R002 Résultat reporté	376 559
Total	1 801 927	Total	1 801 927

Compte rendu du conseil municipal

Séance du 11 avril 2017

SECTION INVESTISSEMENT

PROGRAMMES	DEPENSES		RECETTES		Solde
	Report	Proposition nouvelle	Report	Proposition nouvelle	
62 TRAVAUX DIVERS C.C.	78 279	95 000		23 500	-149 779
2315 Installations et outillages	78 279	95 000			
1336 Participations pour voirie et réseaux				10 000	
1342 Fonds aff. Equip non T.				13 500	
64 ACQUISITION MATERIEL OUT. MOB.	4 028	25 430		1 156	-28 302
2188 Autres	4 028	25 430			
1323 Subv. Equip. Non Transf				1 156	
92 GROSSES REPARATIONS BAT CNAUX	34 277				-34 277
2313 Constructions	34 277				
117 AMENAGEMENT D'ESPACES VERTS	2 778				-2 778
2121 Plantations d'arbres	778				
2111 Terrains nus	2 000				
156 REFECTION ARENES (1^{ère} tranche)	574 302		690 130		115 828
2313 Constructions	574 302				
1323 Subventions d'équipement non transférées			4 575		
1341 Fond Aff. Aquip non T.D.G.E.			86 555		
1328 Autres			15 000		
1641 Emprunts			584 000		
163 CHAUFFAGE HALL DES SPORTS	9 500	355 500		305 563	-59 437
21318 Autres bâtiments publics	9 500				
2313 Constructions		355 500			
1322 Subv. Equip. Non transf				19 180	
1323 Subv. Equip. Non transf				20 383	
1341 Fond Aff. Aquip non T.D.G.E.				112 000	
1641 Emprunts				154 000	
164 REFECT. MISE AU NORME SANI. HALL	3 500	31 000			-34 500
2313 Constructions	3 500	31 000			
165 MISE EN ACCESSIBILITE BAT CNX ADAP		30 000			-30 000
2315 Installations Mat ET		30 000			
166 PLAN ZERO PHYTO		33 000		22 600	-10 400
2188 Autres		33 000			
1328 Autres				22 600	
167 AMENAGEMENT CUISINE BELVEDERE		67 000		7 000	-60 000
2313 Construction		67 000		7 000	
1313 Subv. Equip. Département					
168 REFECTION SANITAIRES ECOLE		137 000			-137 000
2313 Construction		137 000			
169 BATIMENT DE STOCKAGE MATERIEL		12 722			-12 722
2313 Construction		12 722			

Compte rendu du conseil municipal

Séance du 11 avril 2017

SECTION INVESTISSEMENT

PROGRAMMES	DEPENSES		RECETTES		Solde
	Report	Proposition nouvelle	Report	Proposition nouvelle	
OPERATIONS FINANCIERES					
001 Déficit investissement reporté		283 215			
1641 Emprunts en unité monétaire		174 000			
1687 Autres établissements publics locaux		13 980			
040 Opération d'ordre de transfert entre section		7 000			
27 Autres immobilisations financières				10 177	
021 Virement à la section fonctionnement				539 647	
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés				299 748	
024 Produits de cessions				1 130	
10222 F.C.T.V.A.				52 000	
10226 Taxe aménagement				4 400	
165 Dépôts et cautionnements reçus				480	
28041512 GFP de RATT.-Bâtiments et installations				13 980	
TOTAUX	706 664	1 264 847	690 130	1 281 381	
TOTAUX	1 971 511		1 971 511		

TRANSFERT DE LA COMPETENCE ASSAINISSEMENT COLLECTIF DE CASTAIGNOS-SOUSLENS AU SYNDICAT DES ESCHOURDES

L'assemblée accepte, à l'unanimité, le transfert de la compétence assainissement collectif de la commune de Castaignos-Souslens au syndicat des Eschourdes.

QUESTIONS DIVERSES

- Le dossier d'aménagement d'accessibilité programmée déposé par la commune pour une durée de six ans, a été accepté par les services préfectoraux avec une prise d'effet au 20 mars dernier.
- L'association des Maires des Landes, lors de son assemblée générale du 31 mars, n'a pas signé la convention Ruralité concernant l'école (carte scolaire notamment).
- Remise d'une lettre de Monsieur le Maire de Tarnos, convoqué au Tribunal le 12 avril pour avoir apposé sur la façade de son hôtel de ville une banderole proclamant simplement « Hold-up de 1,3 million d'euros sur le budget communal ! Ne nous laissons pas tondre ! », sollicitant le soutien moral des maires des communes des Landes.

Compte rendu du conseil municipal

Séance du 02 mai 2017

AVENANT DU CENTRE DE GESTION

Le Centre de Gestion fait part d'un avenant à la convention d'adhésion à son service de médecine préventive pour l'année 2017 fixant le montant annuel de la participation dû par la commune à 77.20 € par agent.

INSTAURATION DE LA TAXE DE RACCORDEMENT AU SERVICE ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Monsieur le Maire rappelle le projet d'instauration d'une taxe de raccordement au service assainissement collectif abordé lors de la séance du vote du budget afin d'assurer, à l'avenir, l'équilibre de la section de fonctionnement de ce service. En effet cette solution est préférable à une augmentation, le coût actuel du service n'étant pas des plus bas.

Mr le Maire propose une taxe d'un montant de 2 000 € pour tout nouveau raccordement, ce qui serait suffisant, compte tenu des permis de construire délivrés sur les trois dernières années (au nombre de 3, 4 et 8). Le montant maximum pourrait s'élever à 8 000 €, soit 80 % du coût d'un assainissement non collectif sur la commune. L'assemblée, à l'unanimité, décide d'instaurer, à la charge des propriétaires, la participation pour l'assainissement collectif (PAC) et fixe son montant à 2 000 € pour le raccordement de toute construction nouvelle et existante, le fait générateur étant le raccordement au réseau.

FIXATION DU PRIX DU BOIS DE CHAUFFAGE

Sur la proposition de Monsieur le Maire, l'assemblée, à l'unanimité, fixe les prix du bois de chauffage, en 2 ml, issu des coupes de la forêt communale ainsi qu'il suit :

- à 24 € T.T.C. le m³ apparent pour les habitants de la commune
- à 32 € T.T.C. le m³ apparent pour les personnes extérieures à la commune
- à 30 € T.T.C. le m³ apparent pour une fourniture en gros (minimum de 100 stères) à toute personne ou société extérieure à la commune

Les prestations supplémentaires proposées (livraison à domicile et/ou débitage) seront directement facturées à l'acheteur par le bûcheron

QUESTIONS DIVERSES

- Le goudronnage de l'impasse de Poursicam (à savoir les parcelles cadastrées Section AB n°s 530 et 533, d'une superficie respective de 48 et 453 m²) ayant été réalisé par son propriétaire, Jean-Charles SEGA, l'assemblée accepte, comme déjà convenu, sa cession à la commune pour l'euro symbolique. Monsieur le Maire est autorisé à signer l'acte correspondant en l'étude de Me CAZALIS à DAX.

Compte rendu du conseil municipal

Séance du 02 mai 2017

QUESTIONS DIVERSES

• Monsieur le Maire rend compte de la réunion de la commission Urbanisme avec les concessionnaires de réseaux, Mr Lubiatto de l'UTA, Mme AUDITAU de la DDTM, les responsables des cabinets Ledeur et Argéo, Mr Bonnemayre du Sydec et Mr Ducassou de la SOGEDO.

Lotissement de Poursicam : si la réalisation du giratoire se concrétise le poteau d'incendie sera à déplacer. Le maître d'œuvre préconise un sondage individuel par lot. Le Sydec va solliciter Enedis et Orange pour les études de l'éclairage public et de la desserte téléphonique.

Lotissement du Pont du Bos : en raison de la superficie du lotissement supérieure à 1 ha un dossier Loi sur l'eau doit être constitué. Un projet de règlement a été remis par le Cabinet Ledeur. Pour Mr Lubiatto l'accès au lotissement n'est pas judicieux. Il se rendra sur place avec le maître d'œuvre pour en discuter.

Les permis d'aménager devraient être déposés avant l'été. Des estimatifs plus précis seront fournis.

• Monsieur le Maire a procédé à l'ouverture des plis des marchés relatifs à la construction d'une chaufferie bois. Si l'analyse des offres par le bureau d'études confirme l'attribution des marchés aux moins-disants, il en ressortira une économie de 25 000 € par rapport à l'estimation. La remise de l'analyse des offres devrait être présentée à la commission d'appel d'offres le 12 mai.

• Monsieur le Sous-Préfet a précisé à Monsieur le Maire qu'une DETR de 40 % ne serait pas accordée pour la construction d'une chaufferie bois. 20 ou 30 % pourraient cependant être octroyés lors d'une prochaine session, à l'automne ou l'année prochaine.

• Mr le Maire fait le point de sa rencontre avec Mr RAUNIER d'Eurofilm à laquelle assistaient également Anne-Marie DESTIZONS, Christian LASSERRE et Véronique GUILHORRE concernant l'exposition du 1^{er} juillet sur les différents événements qui ont eu lieu dans les arènes. L'exposition se tiendra finalement dans la salle des associations, plus adaptée, Mr RAUNIER étudiant l'agencement de la salle et assurant l'éclairage ainsi que la diffusion de la nouvelle vidéo sur la course landaise. Le hall des sports sera ainsi réservé aux repas. Sandra Lespy, couturière, sera sollicitée pour exposer ses œuvres. Les menus suivants sont définis. Pour le midi : melon, jambon, vache à la broche avec frites, fromage, salade, chocolat liégeois. Chaque foyer pomarézien recevra une invitation pour ce repas. Une urne, pour recevoir les dons, sera installée à l'entrée. Pour le soir : ventrèche, chipos, piperade, dessert pour le prix de 5 €. Il sera fait appel aux bénévoles des associations pour la préparation des repas. Le bilan du Comité de Jumelage est remis, Monsieur le Maire précisant une participation de la commune de l'ordre de 6 000 €.

• Suite à la demande de Jérôme ROBILLARD, la société Thyssenkrupp sera relancée pour intervenir sur l'ascenseur des arènes avant le passage de la commission de sécurité.

Compte rendu du conseil municipal

Séance du 06 juin 2017

ACQUISITION MATERIEL ZERO PHYTO :

La demande de subvention, auprès de l'Agence de l'Eau, pour l'acquisition du matériel de désherbage dans le cadre du plan Zero phyto, ne pourra être sollicitée que courant juillet, le premier volet relatif à la réalisation d'un diagnostic des pratiques d'utilisation des pesticides et d'un projet d'amélioration –comprenant, le cas échéant, un plan de désherbage- devant être préalablement validé par cet organisme. Un désherbage du domaine public ne peut en conséquence être entrepris dans l'immédiat. Guy SAINT-JEAN soumet une éventuelle location de matériel dans l'attente de son acquisition. Monsieur le Maire rappelle qu'il faudra s'habituer à voir davantage de mauvaises herbes, celles-ci ne pouvant être éliminées aussi fréquemment que jusqu'à l'heure.

ACQUISITION TERRAIN DE MR SERIS :

Dans le cadre de la réalisation de la continuité du chemin communal de Gauby pour la desserte de parcelles constructibles l'acquisition d'une bande de terrain par la commune auprès de Mr SERIS est nécessaire. Vu le document d'arpentage établi par la Sarl LE DEUN, portant également division de la partie achetée par Mr et Mme JUGLIN, riverains, pour agrandissement de leur propriété, les élus décident d'acquérir auprès de Mr SERIS Bernard la parcelle cadastrée section G n° 751, d'une contenance de 704 m², moyennant un prix de 12 €/m². L'acte notarié correspondant sera passé en l'étude de Me ROBIN à POMAREZ.

Monsieur le Maire recense les projets de construction de divers propriétaires (Tauzin, Ducasse, Bédora, Séga) qui s'ajoutent aux deux lotissements communaux. Il précise qu'il conviendra d'enlever d'autres parcelles, constructibles, pour respecter le quota défini par le PLUi.

CONVENTION AVEC MR ET MME LETEURTRE :

Monsieur le Maire rappelle les négociations intervenues avec Mr et Mme LETEURTRE pour la viabilité du terrain qu'ils mettent en vente, l'accès étant réalisé par la commune après acquisition d'une bande de terrain auprès de Mr SERIS Bernard. Sur la proposition de Monsieur le Maire l'assemblée décide de demander à Mr et Mme LETEURTRE le versement d'une participation de 10 000 € en contrepartie de la réalisation par la commune d'un accès empierré et de l'amenée des réseaux secs et humides à leur terrain. Ladite participation sera à verser par Mr et Mme LETEURTRE lors de la vente de la parcelle G 748. Une convention sera établie en ce sens.

VENTE A MR BESACIER

Monsieur le Maire rappelle les conditions de vente à Mr Sébastien BESACIER d'une partie de terrain communal jouxtant sa propriété aux fins d'un agrandissement de son enclos. Vu le document d'arpentage établi par la SELARL AGLMesure à POMAREZ, le conseil municipal décide de vendre à Mr Sébastien BESACIER, moyennant un prix de 10 € le m², les parcelles sises au bourg à POMAREZ, cadastrées section AB n°s 568, 570 et 572, d'une contenance réelle totale de 63 m². Ladite vente est consentie dans le cadre de la gestion d'un patrimoine non affecté à une activité économique. Les frais de géomètre et de notaire incomberont à l'acquéreur. L'acte correspondant sera établi en l'étude de Me ROBIN Nicolas, Notaire à POMAREZ.

Compte rendu du conseil municipal

Séance du 06 juin 2017

MARCHE CHAUFFERIE BOIS

Monsieur le Maire rend compte des négociations intervenues avec toutes les entreprises soumissionnaires pour la construction d'une chaufferie bois pour le chauffage des écoles et du hall des sports. Il fait part de l'analyse définitive des offres établie par le bureau d'étude CAP TERRE selon les critères de jugement suivants : prix des prestations 40 points, valeur technique 60 points.

Lot 1 : VRD – Gros œuvre – Menuiserie métallique

Deux soumissionnaires :

Le groupement POUMIRAU/GALLEGO à Morlaas qui obtient une note globale de 56.23, avec une offre maintenue à 98 369.41 € H.T.

La SAS BERNADET construction à Grenade sur Adour, avec une note globale de 80.50/100 pour un prix négocié à 76 800 € H.T. (initialement de 82 200 € H.T.), présente l'offre économiquement et techniquement la plus avantageuse.

Lot 2 : Hydraulique

Quatre soumissionnaires :

La Sarl POUMIRAU à Morlaas, avec une note globale de 82.75/100 pour un prix négocié à 135 000 € H.T. (initialement de 138 924.87 € H.T.), présente l'offre économiquement et techniquement la plus avantageuse.

La Sas GUELIN à Pontonx, avec une note globale de 72.43 pour un prix maintenu à 139 601.30 € H.T.

La Sas BOBION et JOANIN à Bayonne, avec une note globale de 82.01 pour un prix négocié à 145 900 € H.T. (147 900 € initialement)

La Sarl M & D BESSELLERE à Pomarez, avec une note globale de 66.45 pour une offre maintenue à 153 388.55 € H.T.

Lot 3 : Electricité courants forts et faibles

Cinq soumissionnaires :

Le groupement POUMIRAU/SPIE, avec une note globale de 83/100 et un prix négocié à 8 800 € H.T. (8 900 € initialement), présente l'offre économiquement et techniquement la plus avantageuse.

La Sarl SUDELEC à Saint Paul les Dax, avec une note globale de 77.53 pour une offre maintenue à 9 315.91 € H.T.

La Sarl AQUITELEC à Saint-Sever, avec une note globale de 64.93 pour une offre maintenue à 12 490.09 € H.T.

La Sarl M & D BESSELLERE à Pomarez, avec une note globale de 46.25 pour une offre maintenue à 23 472.82 € H.T.

La Sas GUELIN à Pontonx, avec une note globale de 44.24 pour une offre maintenue à 16 194.11 € H.T.

Dans le cadre de la délégation qu'il a reçue du conseil municipal, monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il a signé les marchés, passés selon une procédure adaptée, avec les entreprises présentant les offres économiquement et techniquement les plus avantageuses. Les offres attribuées s'élèvent à un montant global de 220 600 € H.T, pour une estimation du maître d'œuvre de l'ordre de 256 331 €, soit un rabais de plus de 35 000 €.

Les marchés ont été notifiés aux entreprises le 31 mai lors d'une première réunion. La prochaine, pour la remise des plannings de travaux, est fixée au 21 juin.

Compte rendu du conseil municipal

Séance du 06 juin 2017

TRAVAUX ARENES

La réception des travaux des arènes a été prononcée le 28 avril dernier. En raison d'un dysfonctionnement momentané de l'ascenseur –malgré le remplacement de l'onduleur la veille- et de l'absence d'alarme incendie sur le bâtiment, relevée par la commission de sécurité le jour même de sa visite, le 17 mai, celle-ci n'a pu émettre d'avis. Aussi la Société SEFTI, titulaire du lot Electricité, a été missionnée pour l'installation, en urgence, de cette alarme, afin de permettre une nouvelle réunion de la commission le mardi suivant. Coût de ces travaux supplémentaires : 6 745 € H.T. Des avis favorables sur l'accessibilité et la sécurité ont été donnés par les commissions de sécurité et d'accessibilité lors de leur deuxième visite, le 23 mai, pour ce bâtiment de 1^{ère} catégorie, classé en X, L, PA. En date du 24 mai, Monsieur le Préfet, a, par arrêté, homologué les arènes couvertes comme enceinte sportive.

Mr le Maire ajoute que l'ascenseur était de nouveau hors service lors de la course landaise de Pentecôte. L'entreprise doit rapidement intervenir. Jérôme ROBILLARD s'étonne que l'entreprise titulaire d'un contrat de maintenance, avec une visite au minimum toutes les six semaines, n'ait pas signalé la nécessité de mettre hors tension cet équipement durant les travaux, ce qui aurait probablement évité l'endommagement de l'onduleur. Il sera demandé au service technique de faire attention lors du lavage des gradins pour éviter les retombées d'eau sur l'ascenseur.

Hélène TORTIGUES signale la formation d'un rideau d'eau provoqué par un débordement du trop-plein au-dessus de l'escalier central lors des fortes pluies qui se sont abattues sur la commune dans la matinée du samedi du week-end de la Pentecôte.

Claire COURBAIGTS fait part d'une demande d'un éclairage supplémentaire au niveau de l'aire destinée aux musiciens.

Pour Monsieur le Maire, l'intensité de l'éclairage de la piste est moindre que par le passé. Vérification sera faite avec les anciens relevés que Jean-Claude HAYET doit procurer.

Il conviendra à l'avenir de missionner l'APAVE avant la coupe Sud Ouest de basket-ball pour un contrôle des panneaux des arènes.

FETE DES ARENES

Monsieur le Maire fait le point sur l'organisation de la fête des arènes le 1^{er} juillet prochain.

La récupération des photos des divers acteurs est en cours d'achèvement.

Les drapeaux des différents pays empreints d'une culture taurine trônent à nouveau au-dessus de l'escalier central. A l'initiative de Jean PEMARTIN, cartes postales et timbres postaux, à l'effigie des arènes, seront mis en vente à cette occasion.

Les repas seront organisés et servis sous la houlette de l'Union Sportive Pomarézienne avec l'aide des associations communales sollicitées pour une mise à contribution de leurs bénévoles. Guy SAINT-JEAN précise que le cuisinier ne pourra assurer la cuisson que d'une seule vache à la broche.

Le vin d'honneur qui suivra l'inauguration sera servi par les élus et leurs conjoints

Compte rendu du conseil municipal

Séance du 06 juin 2017

QUESTIONS DIVERSES

Selon les informations de la Mission Locale, un contrat Emploi Avenir pourrait être proposé à un nouveau jeune avant la fin de ce mois, l'Etat n'ayant donné, à ce jour, aucune directive sur la continuité de ce dispositif après le 30 juin. Mr le Maire n'envisage pas cependant un nouveau contrat dans la mesure où la reconduction de celui de Clément AUZEMERY, qui expire cette fin de mois, n'est pas certaine. L'engagement d'une formation par Clément AUZEMERY pourrait, pour la Mission Locale, permettre, pendant ce temps, une prorogation de son contrat dans l'attente de la mise en place d'un nouveau dispositif par le Gouvernement. Des précisions seront demandées, notamment sur le type et la durée de cette formation à engager afin que Clément AUZEMERY bénéficie d'une prorogation.

Les rythmes scolaires pour la prochaine rentrée sont abordés. Didier MERRIEN précise qu'à l'heure actuelle aucun texte n'est paru quant à une possibilité de revenir à la semaine de 4 jours. Il ajoute que les enseignants de notre école sont favorables à un maintien de la semaine à 4.5 jours.

Mr le Maire précise qu'il a été procédé, par un tirage au sort selon un logiciel informatique, à un renouvellement des scrutateurs qui assuraient depuis de nombreuses années le dépouillement des diverses élections. Les seize personnes qui ont répondu favorablement sont convoquées mercredi soir pour une réunion d'informations sur le déroulement des opérations de dépouillement lors des élections législatives à venir.

Mr le Maire demande que chaque adjoint supervise une table de dépouillement.



En vente à la mairie, la carte postale et le timbre des arènes.

Nos assos en images

Rétrospective

U.S.P Section Judo

Le 12 mars Mickaël, enseignant, et 4 de nos licenciés (de gauche à droite, Valentin, Léo, Romain et Dorian) ont eu la chance de participer au dojo de Lormont au stage de Maître Katanishi.



Le 25 mars, le club a présenté 2 équipes poussins à Castets. L'une termine 1ère et la seconde 5^{ème}.



Le 1er avril 2017 journée médailles et sélections. Nos 4 minimes terminent sur le podium et sont qualifiés pour les régions à Eysines. Nos 2 cadets se sélectionnent à leur tour pour les régions à Lormont.



Le 22 avril 2017 nous avons assisté à la remise de la ceinture noire de Lucie FAYET ici entourée par ses enseignants, Chouaïbou KONATE et Mickaël CIBASSIE.

Le 06 mai 2017 avait lieu la Coupe régionale minimes à Eysines. Valentin et Dorian se qualifient pour les inter-région qui se dérouleront en fin d'année 2017.



Le 13 mai 2017, dernière rencontre de la saison à la coupe Vassili à Hagetmau où nos plus jeunes peuvent s'exprimer pour leur plus grand plaisir.



Le 14 mai 2017, Alexia Mairy nous a amené cette année jusqu'aux Championnats de France Junior à Paris. Ici aux bords des tatamis avec son coach Mickaël.



Le 17 juin les licenciés ont réalisé un très beau gala pour nous démontrer tout leur savoir-faire. Nous avons terminé par la remise des grades tant attendue.

Nos assos en images

Rétrospective

US Pomarez Tennis de table

Dimanche 2 avril, se déroulaient les finales départementales par classement à Mont de Marsan, et 2 pomaréziens ont brillé puisque Aurélien Lafitte et Nicolas Cascailh se hissent en finale de leurs tableaux respectifs. Une très bonne chose étant donné qu'ils ont été donc qualifiés pour les finales régionales qui se dérouleront chez nous à Pomarez le lundi 8 mai, pour disputer avec les meilleurs de chaque département aquitain les places qualificatives pour les finales nationales.



Bon bilan de ces finales du 8 mai à la salle André Garbay, qui ont réunies près de 90 compétiteurs dans une bonne ambiance.

Du côté des pomaréziens, Aurélien Lafitte a terminé premier de sa poule de 4 et a terminé 7e au final en H12.

Nicolas a gagné tous ses matchs et obtient le titre de champion d'Aquitaine H15. Il est donc qualifié pour les finales nationales à Agen.



Le comité des fêtes



Le 14 mai, maïade organisée conjointement par le comité des fêtes de Pomarez et la classe 2019. Pin préparé par les enfants de l'école de Pomarez. Jeux organisés par la classe avec vente de gâteaux et confiseries sur place. Ferme itinérante de Pouillon dans les arènes ainsi que des balades à poney



Le 16 avril
chasse
aux oeufs

Le 5 juin Course
landaise de
Pentecôte



Très
prochainement
dans les arènes
de Pomarez



Nos assos en images

Rétrospective

Association des Parents d'Elèves

vide grenier
du 4 juin -
dimanche de
Pentecôte



Kermesse de l'école le 24 juin



Souvenir français

L'Assemblée Générale Départementale du "Souvenir Français" qui s'est déroulée le 20 juin 2017 à LABOUHEYRE avec la participation des 16 comités des Landes dont celui d'AMOU-POMAREZ. A cette occasion

10 tombes en déshérence, de soldats Morts pour la France, qui ont été réunies dans un carré militaire ont été inaugurées par de nombreuses personnalités civiles et militaires .



Gym Pomarézienne



Le 2ème semestre de cette saison de la Gym Pomarézienne a sans aucun doute été le plus réussi des 3 saisons. Le club a vécu un certain nombre d'évènements en dehors de ces cours. 2 sorties à la journée : une randonnée en raquettes dans les montagnes puis une journée à Saint-Sébastien avec une marche le long de la magnifique baie de la Concha. 2 voyages, l'un dans la région de Madrid et l'autre au Portugal.



Nous avons innové au niveau des cours en réalisant en juin, 3 cours en plein air, au lac de Tastoia et sur le terrain de pétanque.



En juin l'assemblée générale : Rapports d'activité et financier, suivis d'un propos de Joëlle expliquant sa conception d'un club de gym, avec la passion que nous lui connaissons. Création d'un 5ème cours



hebdomadaire pour nous adapter à la croissance du club. Rendez-vous le jeudi 14 septembre dans la salle des fêtes, à 9h45 pour la gym douce et à 19h45 pour la gym tonique.

Nos assos en images

Rétrospective

L'Harmonie de Pomarez L'école de musique

Le 16 avril, au concert de Pâques, l'harmonie pomarézienne et ses groupes satellites ont enflammé le zénith de la Mecque avec notamment la participation du groupe de cornemuses écossaises Piperade SWPA.



Le 1er mai
Course landaise à
Donzacq

Cérémonie du 8 mai,
monument aux
morts



Le 20 mai
concert à
Vieux-Boucau

Le 26 et 27 mai,
animations de la
coupe Sud-ouest
Basket



vendredi 2 juin
Course landaise
des Pitchouns

Samedi 3 juin
animation du

mariage de
Bénédicte Lamarque
musicienne de l'harmonie



Lundi 5 juin course
landaise Pentecôte



Samedi 10 juin : journée orchestre à Pouillon.
L'orchestre junior de l'École de musique de
Pomarez est invité à jouer avec l'orchestre
junior de Pouillon.



Samedi 17 juin :
animation du repas
côte à l'os organisé
par Espoir Chalosse



Le 1^{er} juillet inauguration des arènes, animation
de la cérémonie, repas et course landaise



Samedi 8 juillet à
Donzacq , animation
des deux courses
landaises, organisées
par le club taurin



Pour info dates des inscriptions à l'école de
musique :
Vendredi 1^{er} septembre de 18h à 20h, samedi 2
sept de 10h à 12h et lundi 4 sept de 18h à 20h

Nos assos en images

Rétrospective

Société des Amis de l'église de Pomarez

L'église de Pomarez accueillait dimanche 16 juillet à 19 heures, un concert au cours duquel l'orgue était accompagné par divers solistes de l'École de musique de Pomarez.

Des élèves de l'École de musique de Pomarez sont venus offrir une prestation de haute qualité aux côtés de l'orgue tenu par Christophe Piédoux, titulaire de la cathédrale de Dax.

Au Marimba, Nathan et Nell Druon ont interprété une étude de Bach. Manon Siberchicot au saxophone, Thomas Lambert au cor, Gaëlle Siberchicot à la flûte se sont parfaitement accordés aux sonorités du grand instrument sous le regard bienveillant du directeur de l'école, Francis Lacaze.

Après la série des duos orgue et solistes, Christophe Piédoux a pris quelques minutes pour présenter cet instrument parfois méconnu qu'est l'orgue à tuyaux et reprenant place devant les claviers, l'organiste a interprété un Concerto d'Haendel et a clôturé la soirée par le célèbre Toccata et Fugue de J.S Bach avec une grande virtuosité.



Dès le lundi 17 juillet, l'orgue prêté pendant un an aux Amis de l'église a été démonté et a rejoint les ateliers du facteur pour compléter sa restauration et entamer une nouvelle vie. Mais simultanément, l'orgue définitif acquis par l'association et la paroisse a été livré.

Sa restauration sera parachevée avant d'être posé au sol pendant la seconde quinzaine de juillet. Cela conclut la première tranche de travaux.



Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues pour donner un coup de main, adhérer à l'association. Contact :

eglisedepomarez@gmail.com

<https://sites.google.com/site/unorgueapomarez/>

Pomarez Patchwork

Au mois de juin, le club de Pomarez offrait une nouvelle exposition dans la salle du Belvédère. Dans le cadre de cette exposition, le Club avait décidé d'y tenir table ouverte de 11h à 17h pour travailler mais surtout pour faire découvrir le patchwork. Voici quelques images de ces œuvres.



Nos assos en images

Rétrospective

USP Rugby

Ecole de Rugby Pomarez Montfort
Début juin, tournoi à Rion des landes

Poussins



Mini-poussins

Débutants U6



Réception de fin de saison - Félicitations à tous les enfants et merci aux parents et éducateurs



Espoir Chalosse

Coupe sud-ouest mai

2 finales pour nos équipes dans les arènes de Pomarez !

Samedi 27 mai, les filles en coupe d'Aquitaine s'inclinent seulement de 2pts contre l'équipe d'Orthez(pensionnaire de N1)



Mercredi c'est **les benjamins** qui ont gagné le titre régional contre l'équipe de Cap de Gascogne.



Le 3 juin, les benjamins s'imposent face à UJSBP en finale du championnat des Landes !!

Samedi soir 17 juin, dans les arènes de Pomarez, les basketteurs d'Espoir Chalosse ont offert une belle soirée. Les convives ont pu déguster une côte à l'os parfaitement bien préparée.



Fin juin, à Donzacq, devant une assistance bien fournie, le basket Espoir Chalosse a tenu son assemblée générale sous la présidence d'Yves Darbat et Jean-Marc Tachaires.



ESTANQUETS De L'OVALIE

Dimanche 6 Août <<



Service de 12h à 15h

MENU ADULTES

Crudité / Charcuterie
Côtelette de porc marinée / frites
Dame blanche
Café
Vin non compris

13€

MENU ENFANTS

Crudité / Charcuterie
Chipo / frites
Bâtonnet de glace

6€

Mardi 15 Août <<



Service de 12h à 15h

MENU ADULTES

Melon / Jambon
Entrecôte / Pommes forestières
Fromage et sa confiture
Pêche Melba
Café
Vin non compris

14€

MENU ENFANTS

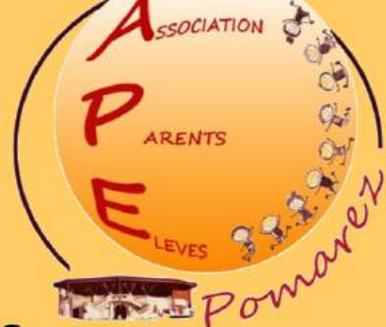
Melon
Sauté de poulet
Pommes rissolées
Bâtonnet de glace

6€

POMAREZ

SAMEDI **12** AOÛT

A PARTIR DE **19H30** Dans les Arènes



MARCHE GOURMAND

AVEC EXPOSITION ARTISANALE

MENU

Entrées au choix

Assiette gourmande 7€

Ferme Vieux Bourg – Castel Sarrazin

Galantine de poule

à l'ancienne et ses accompagnements 7€

Ferme Lameignan – Pomarez

Assiette de l'APE

Cochon de lait mariné

Ferme du Gay à Saint-Sever

& frites fraîches 7€

Assiette enfant 4€

Desserts au choix

Fromage fermier AOP Ossau Iraty

& confiture de cerise 3.5€

Scea Elitchaltia - Musculdy

Pastis & crème anglaise 3.5€

Ferme Ducazaux - Donzacq

Coupe glacée au lait Bio 3€

Ferme La clé des champs – Casteide Candau

Vin et café non compris

Les Vignerons Landais - Geaune



Pomarez

Organisée par l'Association des parents d'élèves

Au profit de l'école publique de Pomarez

Imprimé par nos soins- Ne pas jeter sur la voie publique



Ball Trap

Pomarez

Rabbit

5 août

Concours communal et intercommunal

Ouverture à 8h / barrages en fin d'après-midi

3 premiers lots d'une valeur supérieure à 100 €

Buvette et sandwiches non stop

Repas du midi à 10 € :

Melon/Jambon

Civet/Pommes de terre

Fromage - Dessert

Café et vin compris

Contact :

Philippe Cazaux - 06.87.43.59.45



AGENDA

Août

Du 04 au 07 août

FETES PATRONALES

(Programme à l'intérieur)

Le 12 août

Marché gourmand de l'APE

Les 13 et 15 août

Courses Landaises

Septembre

Le 3 septembre

Vide grenier Régional de pétanque

Le 16 septembre

Soirée Cabaret par le comité des fêtes

Le 30 septembre

Tournoi de pétanque par le Régional de pétanque

Octobre

Le 01 octobre

Tournoi de pétanque par le Régional de pétanque

Le 08 octobre

Spectacle taurin par l'association des paralysés de France

Les 14 et 15 octobre

Tournoi de ping-pong

Le 20 octobre

Moscato Show